



La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 72 - Février 2021

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Le Bus France
Services est là pour
vous !...p 3



TRAVAUX

Le point sur les travaux en cours... p 6-7



Horaires de la mairie.



En raison de la crise sanitaire, les guichets de la mairie sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 9h à 12h. Ces horaires sont susceptibles de varier en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales. Vous pouvez également contacter les services municipaux par mail : accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr ou par téléphone ☎03.27.82.29.19. *Merci de votre compréhension.*

Permanence de l'Espace Info Énergie qui devient l'Espace Conseil FAIRE.

FAIRE Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux d'amélioration de votre habitat, M^{me} Amandine Raux, conseillère FAIRE du Cambrésis sera présente en mairie le lundi 15 février 2021, sur rendez-vous au ☎03.62.53.25.18.

Venue du Bus France Services le 4 mars 2021.

Nord Pour vous aider dans vos démarches administratives (CAF, Pôle Emploi, CPAM, dossier de retraite, etc...), le Bus France Services s'installera sur la Place de la République le jeudi 4 mars prochain* de 9h30 à 13h et de 14h à 16h sur rendez-vous au ☎03.59.73.18.30. Plus d'infos en page 3. **Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.*

Restaurants du Cœur.

RESTAURANTS DU CŒUR La distribution se fera les 4, 11, 18 et 25 février et le 4 mars dans les bâtiments situés à côté des ateliers municipaux, 39 rue Henri Barbusse.

Le Secours Populaire.

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS En cas d'urgence, contactez les responsables du Secours Populaire, à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. Contact : M^{me} Isabelle Libert ☎06.09.43.82.82.

Le Secours Catholique.

Secours Catholique Caritas France En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai au 18 rue du Petit Séminaire. ☎03.27.81.21.89.

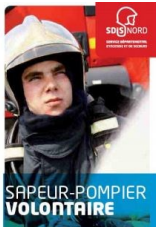
Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat
59129 Avesnes-les-Aubert
Directeur de publication : M. Alexandre Basquin
Photos, Conception, Rédaction : Service Communication de la Ville d'Avesnes-les-Aubert
Impression : Imprimerie Le Lièvre
16 Avenue de Saint-Amand
59300 VALENCIENNES
Diffusion : 1800 exemplaires
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014
ISSN 2492-4326

Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11 - Courriel : accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr
Services Techniques : 03.27.78.39.44
C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04
Crèche : 03.27.79.78.21 - Relais d'Assistantes Maternelles : 07.86.56.26.25
U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50
Mission Locale : 03.27.70.86.59
Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17
Médecin de garde : 03.20.33.20.33 - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30
Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537
Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

Devenez sapeur-pompier volontaire.



La caserne Aubert recrute des sapeurs-pompiers volontaires. Si vous souhaitez les rejoindre, envoyez un curriculum vitae et une lettre de motivation avant le 15 février 2021 à l'Adjudant Christophe Destienne à l'adresse suivante :

CIS Aubert, 208 rue Henri Barbusse 59129 Avesnes-les-Aubert.

Inscriptions à l'école maternelle Danielle Casanova pour l'année scolaire 2021-2022.



Les inscriptions seront prises par M^{me} Alexandre, directrice de l'établissement, tous les vendredis à compter du 12 mars et jusqu'au 16 avril 2021 sur rendez-vous téléphonique uniquement. Merci de prendre votre rendez-vous dès à présent par courriel à : ce.0590570z@ac-lille.fr ou par téléphone au 03.27.37.12.27. (uniquement le vendredi).

Il vous sera demandé de préparer un dossier contenant un justificatif de domicile, les photocopies du livret de famille (parents et enfant) et du carnet de vaccinations à jour. Ce dossier sera à déposer sous pli à l'école une semaine avant le rendez-vous.

Contact : École Danielle Casanova - rue Pasteur ☎03.27.37.12.27.

Recensement militaire.



Tout(e) jeune Français(e) qui est âgé(e) de 16 ans doit spontanément se faire recenser en mairie. C'est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Lors de cette démarche en mairie, il lui sera demandé son nom, ses prénoms, la date et le lieu de sa naissance et les mêmes éléments concernant ses parents, l'adresse de son domicile et enfin sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle. Merci de se munir des pièces suivantes : une pièce d'identité justifiant de la nationalité française et un livret de famille à jour.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 03.27.82.29.19.

Ouverture d'un nouveau téléservice sur declare.ameli.fr.

Les personnes présentant des symptômes de la Covid-19 pourront y demander un arrêt de travail dérogatoire sans passer par leur médecin.

Afin de casser les chaînes de contamination et contenir la progression de l'épidémie de Coronavirus, il est crucial que les personnes ayant des symptômes évocateurs de cette maladie, et en attente du résultat de leur test, s'isolent immédiatement.

Afin de faciliter cet isolement précoce, ces personnes pourront désormais bénéficier, si elles ne peuvent pas télétravailler, d'une prise en charge par l'Assurance Maladie des indemnités journalières dès le premier jour.

À cette fin, un nouveau téléservice est ouvert depuis le 10 janvier dernier et jusqu'au 31 mars 2021 sur <https://declare.ameli.fr> (declare.msa.fr pour les travailleurs agricoles). Les personnes présentant des symptômes de la Covid-19 pourront y demander un arrêt de travail dérogatoire de 4 jours maximums et bénéficier ainsi, au premier jour d'isolement, d'indemnités versées sans vérification des conditions d'ouverture de droits et sans délai de carence.

Pour en savoir plus : www.ameli.fr

Pour recevoir la newsletter municipale.

Abonnez-vous en mairie ou sur le site www.avesnes-les-aubert.fr



Ma commune aime lire et faire lire

Le Bus France Services est là pour vous. Alors, n'hésitez pas !

Le Bus France Services du Conseil Départemental du Nord permet aux Avesnois de venir faire leurs démarches administratives.

Ce bus, issu d'un partenariat entre la préfecture et le Département, dessert une vingtaine de communes du Cambrésis dont la nôtre, pour aider et soutenir les habitants dans leurs démarches administratives.

Il est équipé pour l'accueil du public et propose de répondre aux sollicitations liées à Pôle Emploi, aux Finances publiques (impôts), au Relais autonomie, à la Caisse d'Allocations Familiales, à la Maison Départementale Insertion et Emploi (RSA - Formations), à la CPAM, à la CARSAT (retraite), à l'État (Carte grise, papiers d'identité...), au Ministère de la Justice (litige), à la Poste, à la Mutualité Sociale Agricole, etc.

Les démarches administratives sont parfois complexes et nécessitent souvent d'être aidé. Les agents installés dans le bus sont ainsi à votre écoute et sont là pour vous orienter. Alors n'hésitez pas à aller à leur rencontre !

Le bus stationnera dans notre commune le 1^{er} jeudi* de chaque mois, c'est-à-dire qu'il sera présent :

Le jeudi 4 mars 2021* de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 16h00 sur la Place de la République

En raison de la crise sanitaire, et pour bénéficier de ce service, il est vivement conseillé de prendre rendez-vous au ☎ 03.59.73.18.30. *Le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires pour entrer dans le bus.*

**Pour que mon déplacement soit efficace,
je pense aussi à me munir :**

• Pour le dossier CAF

Mon numéro d'allocataire (sur courrier CAF) - Mon code confidentiel à 4 chiffres - Mes 3 derniers bulletins de salaire et mon dernier avis d'imposition.

• Pour le dossier d'assurance maladie (AMELI)

Mon numéro de sécurité sociale (carte vitale) et mon code confidentiel.

• Pour le dossier d'assurance retraite CARSAT

Mon numéro de sécurité sociale (carte vitale) - Une adresse mail et son mot de passe.

• Pour le dossier Pôle emploi

Mon numéro d'identifiant - Mon mot de passe et un CV.

• Pour le dossier MSA

- Je suis assuré : mon n° de sécurité sociale,
- Je suis entrepreneur ou employeur : mon n° de siret ou mon n° MSA - Mon code confidentiel MSA.

• Pour la déclaration d'impôts

Mon numéro fiscal (13 chiffres) - Mon numéro d'accès en ligne (dernière déclaration) - Mon dernier avis d'imposition - Une adresse mail et son mot de passe.

Contact : ☎ 03.59.73.18.30.

✉ cambresis.franceservices@lenord.fr
Plus d'infos sur www.info.lenord.fr



Pour toutes vos démarches,
LE DÉPARTEMENT EST LÀ !

Emploi
Allocations Santé
Carte grise

Démarches en ligne

Handicap Retraite
Déclaration d'impôts...



BANQUE des TERRITOIRES

STATUTS POUR LES ARES



J'aime ma ville : Stop aux dépôts sauvages !

Peut-on accepter qu'une petite minorité de personnes considèrent que le civisme et le respect des autres ne les concernent pas ? En effet, les dépôts sauvages relèvent d'une incivilité caractérisée alors que de nombreuses solutions existent pour faciliter la gestion des déchets.

Rue Faidherbe -
Décembre 2020



Chemin de campagne -
Novembre 2020

Passage Émile Zola - Août
2020



Nous tenions à pointer fermement du doigt ces comportements inacceptables qui engendrent non seulement des problèmes d'hygiène et de propreté dans un contexte sanitaire déjà particulièrement fragile, mais induisent aussi des coûts de traitement supplémentaires non négligeables pour la commune et donc les contribuables.

■ Le civisme est l'affaire de tous et nous ne pouvons pas accepter que quelques-uns, sans aucun scrupule, nuisent au cadre de vie de chacune et de chacun.

■ Il existe pourtant de nombreuses solutions pour faciliter la gestion de ses déchets sur l'ensemble de notre Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C) :

- 16 déchèteries réparties sur le territoire du SIAVED et accessibles à tous les habitants de la CA2C ; avec notamment celle de Saint-Aubert.

- un système de tri possible directement à domicile avec une poubelle à déchets ménagers, une poubelle de tri et un bac de collecte du verre.

- un service GRATUIT de ramassage d'encombrants à la demande, sur simple rendez-vous ; des poubelles et des cendriers installés en ville.

- des solutions alternatives et écologiques sont régulièrement proposées par le SIAVED comme le compostage individuel à des tarifs très avantageux ou encore l'opération « Poules régionales » (voir ci-après).

■ Les sanctions

La loi interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique ou en lieu privé.

- Un particulier risque une amende de 450 € maximum ou, si un véhicule a été utilisé pour transporter les déchets, d'une amende de 1 500 € maximum, ainsi que la confiscation du véhicule.
- Un artisan du bâtiment risque jusqu'à 75.000€ d'amende et 2 ans de prison.

La Municipalité se veut intransigeante et une plainte est systématiquement déposée lorsqu'est constaté un dépôt sauvage.



• Déchetterie de Saint-Aubert •

Chemin de Villers-en-Cauchies 59188 Saint-Aubert

Horaires d'ouverture hivernaux : Du lundi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00 (elle est fermée le mardi et les jours fériés). Attention : il faut être en possession de son Pass' Déchets.

• Enlèvement gratuit des encombrants •

Collecte sur RDV • Contact SIAVED : 09 69 39 10 89 (appel non surtaxé), du lundi au samedi, de 08h00 à 18h00.

Au-delà de pointer ces attitudes irresponsables, nous tenions aussi à saluer toutes celles et ceux qui font œuvre de civisme et contribuent ainsi à rendre notre ville agréable. Nous les remercions.

Salle des fêtes - Ça commence à prendre forme !

Pour votre pleine information, nous revenons régulièrement sur l'état d'avancement des travaux de réfection de la salle des fêtes. Aujourd'hui et dans cette continuité, nous vous faisons découvrir les travaux réalisés en ce début d'année.

Pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, les escaliers intérieurs de l'entrée latérale ont été supprimés et comblés. Une rampe extérieure a été créée pour combiner les niveaux selon les normes réglementaires d'accessibilité. Et à l'intérieur de la salle principale, une plateforme élévatrice a été posée. Elle permettra l'accès de tous à la scène.

Les travaux à l'intérieur se sont essentiellement concentrés sur la finition au niveau des plâtreries de l'ancienne véranda et de l'ancienne salle annexe. Les travaux d'électricité se terminent. Le chauffage et la ventilation viennent d'être mis en service.

Enfin, les travaux d'aménagement extérieur sur l'avant et l'arrière du bâtiment avancent bon train.



La salle des fêtes continue ainsi sa mue afin de se projeter vers l'avenir, sans négliger son patrimoine et son histoire.



Les électriciens et plâtriers s'activent au niveau du futur bar.



À l'arrière du bâtiment, le pavage et le bardage sont en cours de finition.



Une plateforme élévatrice permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la scène.



Les médaillés et les gradés à l'honneur.

C'est en toute simplicité et en respectant les mesures sanitaires que les sapeurs-pompiers se sont réunis le samedi 8 janvier dernier à la caserne Aubert pour mettre à l'honneur les médaillés et les gradés. En présence de Pascal Gérard, Maire de Saint-Aubert, Alexandre Basquin, Maire d'Avesnes-les-Aubert, Guy Bricout, Député et Conseiller Départemental et Anne-Sophie Boisseaux, Conseillère Départementale et Régionale. Des avancements de grade ont été prononcés pour : Marie-Amélie Pollard (nommée sapeurs 1^{ère} classe), Thomas Calippe (nommé Caporal), Maxence Denetière (nommé Sergent) et Antoine Margerin (nommé Adjudant Chef). Ludovic Veignie a reçu la Médaille d'honneur pour 10 ans de service.

C'était aussi l'occasion de saluer l'engagement de nos pompiers, d'autant plus en cette période que nous traversons. Un engagement au service des autres, sincère et désintéressé. Toutes nos félicitations.



Bonne retraite M^{me} Merliot.

M^{me} Marianne Merliot, infirmière libérale dans notre commune depuis décembre 1987 a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons une très bonne retraite pleinement méritée, elle qui a toujours été mobilisée pour ses patients.

► La patientèle de M^{me} Marianne Merliot est reprise par M^{me} Lise Legrand, infirmière DE installée au 14 place Jean Jaurès (☎ : 03.27.79.03.41 ou 06.73.80.41.93).



Les travaux portés par Noréade dans la Cour et le Sentier de la Gare.

Noréade poursuit les travaux de remplacement des anciennes canalisations en plomb dans la cour et le sentier de la gare. C'est une plus-value importante notamment en terme de santé puisque l'eau n'entre ainsi plus en contact avec le plomb.



Le déploiement de la fibre optique continue.

La fibre permet d'avoir accès à internet avec des débits plus rapides que pour une ligne internet classique.

Ce nouveau réseau a également pour objectif à terme de se substituer au réseau cuivre existant.

Portée par la Communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C), la fibre optique est en train d'être déployée sur notre commune par la société Axione.

Ce déploiement a été opéré sur certains grands axes de notre commune.

En ce début d'année, les travaux de déploiement de la fibre continuent et sont en cours simultanément dans les rues Karl Marx, Waldeck-Rousseau, Jules Ferry et Chanzy.



Des travaux portés par Enedis dans la rue Victor Hugo.

Enedis procède actuellement à de nécessaires travaux de renouvellement des câbles « Haute Tension » dans la rue Victor Hugo. Outre la rue Victor Hugo, ces travaux impactent également certaines portions des rues Paul Vaillant-Couturier et Faidherbe.



Travaux d'enfouissement des réseaux rue Sadi Carnot.

Les travaux d'enfouissement des lignes aériennes d'électricité et de télécommunications ont débuté en octobre dernier dans une première partie la rue Sadi Carnot. La nouvelle phase a commencé en janvier dernier.



Ces travaux sont réalisés en partenariat avec le syndicat mixte de l'énergie du Cambrésis (SIDEK), la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C) pour l'éclairage public et CIBLE VRD pour la maîtrise d'œuvre.

Nous tenons à vous rappeler que durant cette période, **l'accès aux commerces de la rue reste maintenu.**

Ces travaux sont importants pour améliorer le cadre de vie des riverains et la municipalité a obtenu toutes les subventions nécessaires pour qu'ils puissent être effectués.

COMMERCES ET ARTISANAT



L'atelier d'Ingrid

M^{me} Ingrid Denhez souhaite vous présenter son activité de créations personnalisées pour vos événements.

L'atelier d'Ingrid pourra créer toute votre papeterie événementielle (faire-part, urne, livre d'or, plan de table ...).

Contact : L'atelier d'Ingrid - ☎ 06.99.96.40.13 - Plus d'infos sur facebook : Latelierdingrid

■ INFORMATION DU SIAVED



Réduisez vos déchets en adoptant deux poules régionales



Le Syndicat inter-arrondissement de valorisation et d'élimination des déchets (SIAVED) propose à 300 foyers de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis d'adopter deux poules de races régionales moyennant la somme de 5 euros.

Pourquoi adopter des poules ?

- Valoriser ses déchets : une poule mange jusqu'à 150 kg de déchets de cuisine et de jardin chaque année ;
- Contribuer à la sauvegarde d'espèces de notre région, dont les qualités sont appréciables et dont les effectifs sont limités ;
- Les poules fournissent chaque jour des œufs frais.

Comment y participer ?

Si vous souhaitez participer à cette opération, nous vous invitons à compléter un bon de commande disponible sur le site internet du SIAVED ou en mairie. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 2 avril 2021. La remise des poules se fera à la mi-mai 2021.

Plus d'informations au ☎ 09.70.19.21.70 ou par mail : prevention@siaved.fr et sur le www.siaved.fr

■ VIE ASSOCIATIVE

Information de Loisirs et voyages



Compte tenu de la situation sanitaire que nous connaissons tous, c'est avec regret que les responsables de Loisirs et Voyages, association avesnoise destinée aux seniors, ont dû annuler momentanément les rencontres du jeudi après-midi.

Pour autant le club continue, et les responsables ne manqueront pas de vous informer dès qu'une reprise sera possible.

Contact : M. Jean-François Glacet ☎ 06.22.67.73.26.

■ NOS JOIES, NOS PEINES

■ Ils ont vu le jour

RICQ Noa, né le 05/12/2020 de Florent Ricq & Anaïs Rousselle.

CHARBONNEL Cloé, née le 14/12/2020 de Dylan Charbonnel & Adeline Pérouchet.

LANOY Victoire, née le 29/12/2020 de Kévin Lanoy & Sandy Pavaux.

■ Ils nous ont quittés

LAGOUGE Épouse CLAISSE Francine, 79 ans.

GUIDEZ Veuve HULOUX Yvette, 83 ans.

LÉVÊQUE Georges, 77 ans.

WAXIN Edmond, 92 ans.

TAILLEZ Valérie, 50 ans.